

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

Concernant

une demande de crédit d'investissement de frs 503'000.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable et l'installation de tubes de protection de câbles électriques au chemin de Vermont

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le calendrier de remplacement des conduites souterraines mentionne le chemin de Vermont comme un endroit à traiter depuis plusieurs années. Reporté à plusieurs reprises au profit de chantiers plus stratégiques ou en raison de priorités tierces, ce sujet a finalement été inscrit de manière impérative au calendrier 2012 et a été présenté à tous les services concernés et à la CISY. Il n'a pas suscité de remarques particulières.

La situation existante

Le réseau d'eau du chemin de Vermont a été installé en 1961. Sa réfection figurait déjà au plan des investissements en 2003. Dès cette année, le SEY a dû intervenir à plusieurs reprises pour réaliser de nombreuses réparations (21 manchons pour une longueur de 315 m) pour un coût de frs 63'000.-.

Consultés sur leur intervention potentielle respective, les services concernés se sont déterminés comme suit : STE ne demande pas d'intervention tant pour les collecteurs que pour la structure routière, URBAT n'a pas non plus de projet au chemin de Vermont. En revanche, SIS est concerné pour le positionnement des bornes hydrantes.

Le projet

1. Réseau d'eau potable

Le réseau d'eau sera remplacé par une conduite neuve en HDPE de calibre 160 mm, largement suffisant pour répondre aux nécessités de la distribution et de la défense incendie des habitations. Le nombre de bornes hydrantes actuel est de quatre. Il sera porté à cinq sur demande du SIS. Les prises des branchements privés seront remplacées et chaque raccordement sera examiné en détail pour pouvoir renseigner les propriétaires. En cas de nécessité, il leur sera conseillé de faire remplacer leur équipement privé à leurs frais, comme le veut la règle.

2. Réseau de gaz

Il n'existe pas de réseau de distribution de gaz au chemin de Vermont et le résultat d'un sondage réalisé auprès des habitants du quartier sur l'opportunité d'étendre le réseau de la Ville fait ressortir que la majorité d'entre eux n'est pas favorable à l'utilisation du gaz. Un tel réseau ne sera donc pas installé.

3. Réseau électrique

Le réseau électrique pose le problème particulier de l'alimentation des propriétés situées en amont de la chaussée par un câble unique installé dans les jardins des propriétés. Or, ce câble est devenu inaccessible au fur et à mesure des aménagements et des terrassements avec pour conséquence qu'une panne priverait seize habitations et toute alimentation durant une longue période et nécessiterait la mise en place urgente d'un réseau provisoire. La situation n'est cependant pas grave aussi longtemps qu'aucune avarie ne se produit. Toutefois, il est important de mettre en place l'infrastructure adéquate permettant de réagir efficacement en cas de panne. C'est pourquoi une batterie de tubes sera installée en attente dans la rue, de manière à pouvoir rétablir l'alimentation de chaque bâtiment individuellement en cas de problème. Pour le surplus, le réseau électrique sera maintenu en place.

Quant à l'éclairage public de cette rue, il est jugé satisfaisant : il ne sera donc pas modifié.

On notera que la chaussée et la signalisation routière ne seront pas modifiées. Par ailleurs, le projet se limitant à des fouilles en tranchée, il ne nécessite pas une mise à l'enquête publique ni une consultation des services de l'Etat. Enfin, l'ECA et le SCAV sont informés de l'existence de ce projet et la subvention usuelle de 10% pour les travaux de défense incendie est d'ores et déjà assurée.

Planning

Le calendrier des opérations se présente comme suit :

- validation du rapport par la Municipalité février 2012
- préavis mars 2012
- mise en soumission (sur invitation) avril 2012
- validation de la demande de crédit au Conseil communal mai / juin 2012
- mise en chantier juin / juillet 2012
- fin du chantier octobre 2012.

Coût et financement

Les devis de ces travaux se résument comme suit :

Réseau d'eau	frs 279'200.-
Réseau BT (tubes en attente)	frs 223'800.-
Total général	frs 503'000.-

Le plan des investissements de décembre 2011 prévoit un montant de frs 500'000.- pour cet ouvrage.

L'amortissement du réseau d'eau potable se fera par prélèvement au fonds de renouvellement, compte 928.1801. Celui des tubes pour le réseau électrique se fera par prélèvement au fonds de renouvellement, compte 928.1801.2.

Les charges annuelles se composent uniquement de l'entretien (2%). Elles s'élèvent à frs 5'600.- pour le réseau d'eau potable et à frs 4'500.- pour le réseau électrique.

Agenda 21

S'agissant du simple remplacement d'une conduite existante, le projet n'a pas été soumis à l'évaluation de l'Agenda 21.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : La Municipalité est autorisée à faire procéder au remplacement de la conduite d'eau potable et à l'installation de tubes de protection de câbles électriques au chemin de Vermont;

Article 2 : Un crédit d'investissement de frs 503'000.- lui est accordé à cet effet ;

Article 4 : La dépense sera financée par la trésorerie générale, imputée au compte no 4010 et amortie de la manière suivante :

- frs 279'200.- par prélèvement sur le fonds du renouvellement de l'eau potable
- frs 223'800.- par prélèvement sur le fonds du renouvellement de l'électricité.

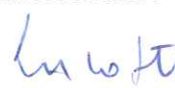
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic



D. von Siebenthal

La Secrétaire



S. Lacoste

Annexe : un plan des installations

Déléguée de la Municipalité : Madame Gloria Capt

YVERDON-LES-BAINS CHEMIN DE VERMONT PROJET

EAU	
ELECTRICITE (en attente)	
Dessiné :	16.11.11 bma
Modifié :	
Echelle :	1:1000
Fichier : Projet/Ch. de Vermont/Plan commission	
Numéro :	523-694

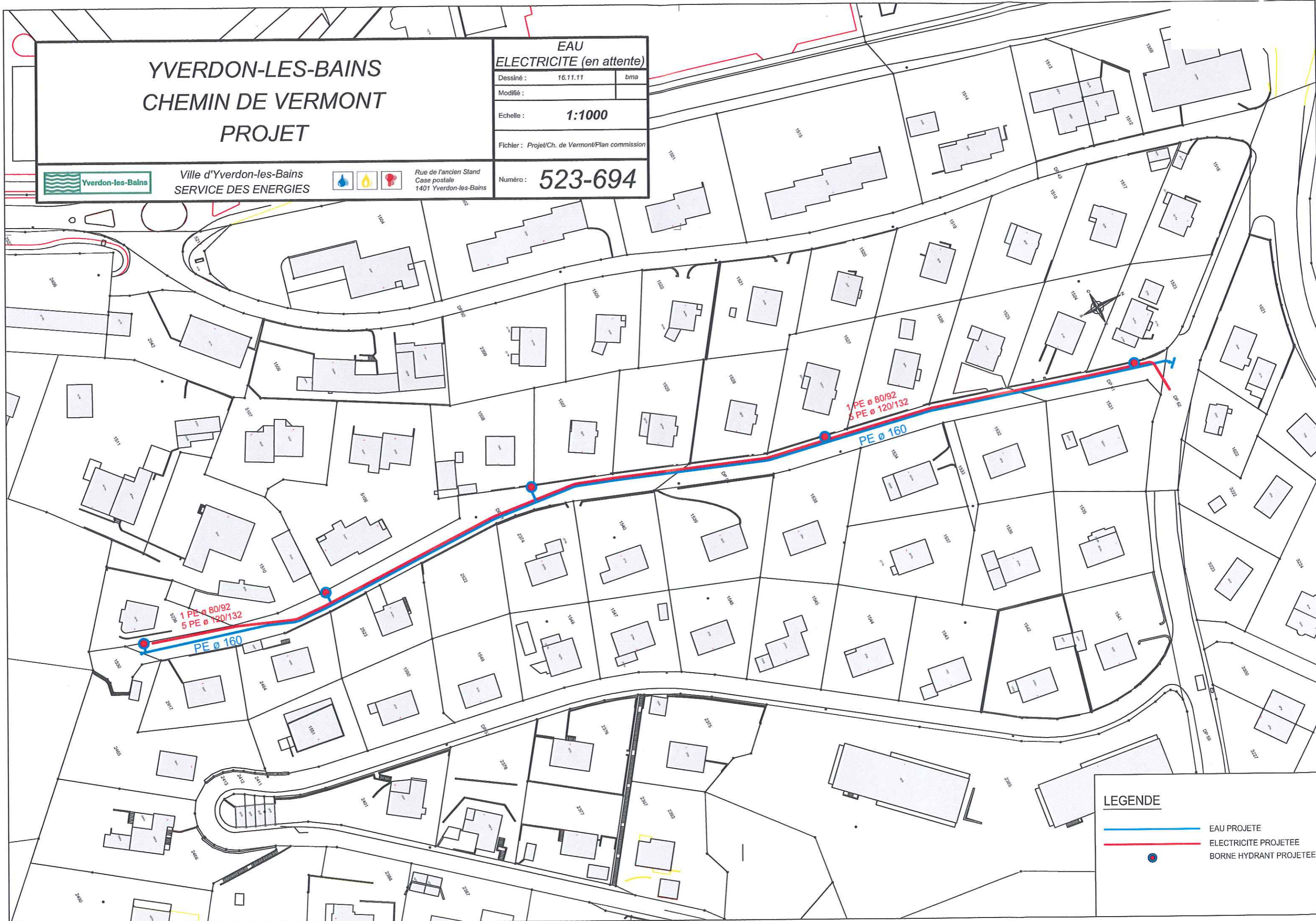


Ville d'Yverdon-les-Bains
SERVICE DES ENERGIES



Rue de l'ancien Stand
Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Numéro : 523-694



LEGENDE

- EAU PROJETE
- ELECTRICITE PROJETEE
- BORNE HYDRANT PROJETEE